

Les TZR « empactés » contre leur volonté ! POUR FO, C'EST NON !

Pour camoufler les 2000 suppressions de postes et en masquer les effets dévastateurs à la rentrée 2023, le Pacte Macron/Ndiaye viserait à transformer tous les enseignants en « remplaçants ».

Pour les TZR, le texte du projet de décret indique « *Le chef d'établissement mobilise les équipes pédagogiques et éducatives en fonction des besoins des élèves et de leur disponibilité. Il peut faire appel, en tant que de besoin et après accord du recteur d'académie, à des personnels enseignants remplaçants régis par le décret du 17 septembre 1999 susvisé, si ceux-ci sont disponibles.* »



En clair, alors même qu'il ne s'est pas porté volontaire pour signer le pacte, le TZR y serait astreint.

Cela signifie qu'un TZR qui n'est pas encore affecté ou qui n'effectue pas l'ensemble de ses heures, se retrouverait directement placé sous la coupe du chef d'établissement qui devient son employeur au gré des besoins. C'est pour le TZR un nouvel asservissement.

Cela signifie qu'un TZR pourrait être appelé pour assurer au pied levé, sans délai, la présence d'un enseignant

devant élève dès qu'un professeur est absent. Bref, de la garderie permanente contre l'enseignement disciplinaire. Or le remplacement pour enseigner une discipline est une tâche intellectuelle qui s'organise, se prépare, se réfléchit. Le remplacement ne se fait pas de façon improvisée, au pied levé pour boucher un trou d'une heure. C'est donc encore une fois la remise en cause totale de l'enseignement. Les TZR déjà taillables et corvéables à merci, deviendraient les « factotum » des chefs d'établissement, soumis à une pression constante.

POUR FO, IL N'EN EST PAS QUESTION !

Le SNFOLC sera au côté des personnels pour la défense pied à pied de leurs droits, pour garantir leurs conditions de travail, le respect de leur statut d'enseignant, le respect de leur discipline d'enseignement.

Partout les collègues refusent le pacte Macron-Ndiaye. Ils ont raison ! Le SNFOLC invite l'ensemble des personnels à se réunir avec FO et à prendre position, dans l'unité la plus large des organisations syndicales, pour rejeter collectivement le pacte et en demander le retrait.



- ▶ RETRAIT DE LA RÉFORME DES RETRAITES !
- ▶ RETRAIT DU PACTE !
- ▶ AUGMENTATION IMMÉDIATE DU POINT D'INDICE DE 10% SANS CONTREPARTIE !
- ▶ RÉTABLISSEMENT DE TOUTS LES POSTES ET DE TOUTES LES HEURES DISCIPLINAIRES SUPPRIMÉES !
- ▶ MAINTIEN DE L'ENSEIGNEMENT DISCIPLINAIRE !